

## Fouilles archéologiques place du Chapitre

L'Institut National de Recherches Archéologiques (INRAP) va réaliser un diagnostic, place du Chapitre, du 24 octobre au 10 novembre 2022. Des incidences sont à prévoir en termes de circulation et de stationnement.

Située au cœur de centre historique, la place du Chapitre pourrait, potentiellement, cacher sous le bitume, des vestiges, susceptibles d'aider à la connaissance de notre passé. C'est pourquoi, comme dans le cadre de tout projet d'aménagement, l'Institut National de Recherches Archéologiques (INRAP), interviendra, à compter du 24 octobre prochain - Il s'agit là d'une mesure réglementaire - afin d'établir un diagnostic archéologique.

Ce diagnostic consiste en des études, des prospections et des sondages opérés à la pelle mécanique. Environ 10% de la surface de terrain soumise à aménagement est testée, de manière à mettre en évidence et à caractériser les vestiges archéologiques : étendue, profondeur, datation, état de conservation.

Cette intervention, qui s'étendra jusqu'au 10 novembre, aura quelques incidences sur la circulation et le stationnement.

👉 Pendant la durée de ce chantier, la circulation et le stationnement seront ainsi interdits rue Fileprin, rue de Royans et rue du Chapitre (de la rue Musselon à la rue Bistour). Une déviation sera mise en place depuis la rue Musselon vers la rue Bayard, ce qui permettra de rejoindre la rue Saint-Nicolas par la re Saint-Antoine. Pour ce faire, la rue du Chapitre sera mise à double sens entre la rue Musselon et la rue Saint-Antoine (cf. le plan).

### Périmètre d'intervention :

#### Rue du Chapitre, de la rue Musselon jusqu'à la rue Bistour



La Ville mettra tout en œuvre pour remettre en état les voiries ainsi que tout ou partie des stationnements avant la rentrée scolaire du 7 novembre.

### Réfection du revêtement de la chaussée rue Bistour, du 14 au 16 novembre

---

⊖ D'autres travaux vont également être réalisés sur le secteur dans la foulée. Ainsi, dans la continuité du chantier d'assainissement réalisé cet été, Valence Romans Agglo procèdera à la réfection du revêtement en enrobé de rue Bistour, entre le 14 et le 16 novembre, impliquant une interdiction de circulation sur cette voie : entre les rues Saint-Just et Chapitre, les 14 et 15 novembre ; entre les rues Saint-Just et René-Juven le 16 novembre. A noter, la circulation sera inversée rue Bistour, de la rue Saint-Nicolas vers la rue René-Juven.



Comme pour toutes les dates de chantiers, il s'agit d'un calendrier prévisionnel qui peut varier en fonction des intempéries.